

Recommandations de MEQ en vue de la mise à jour économique (novembre 2020)

CONTEXTE

L'objectif du présent document est de regrouper les principales recommandations de Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) dans la perspective d'une mise à jour économique du gouvernement du Québec prévue le 12 novembre.

Cette mise à jour se fait dans un contexte de relance économique du Québec. Pour MEQ, il y a deux grands leviers à prioriser dans le secteur manufacturier pour remettre l'économie sur les rails: l'accès à la main-d'œuvre et les projets d'investissement.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

- Constats

Quand nous le comparons à celui de février dernier, le niveau d'emploi dans le secteur manufacturier québécois est à 94,68 %¹. La COVID-19 a particulièrement fragilisé la présence des femmes dans le secteur manufacturier (voir annexe 1).

Une tournée régionale effectuée par MEQ au cours de l'été auprès d'une soixantaine d'entreprises manufacturière démontre que, malgré la pandémie, les manufacturiers peinent à attirer les travailleurs et à les retenir dans leurs régions, et ce, même s'ils augmentent leur offre salariale pour être plus compétitifs². La pénurie se fait sentir tant du côté de la main-d'œuvre spécialisée que peu spécialisée.

- Recommandations

1. Donner plus de moyens aux entreprises pour faire de la formation à l'interne afin de former des gens qui sont dans des postes non spécialisés à des postes spécialisés. Les entreprises pourront également se tourner, entre autres, vers les chômeurs pandémiques pour la main-d'œuvre non spécialisée.
 - 1.1. Investir davantage dans la formation en alternance travail-études, notamment dans le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions (COUD) qui permet de financer des initiatives comme le projet M, un projet pilote qui offre à 80 travailleurs en emploi l'occasion d'obtenir des attestations d'études collégiales et professionnelles³. Cela permet de rehausser les compétences des gens travailleurs afin qu'ils soient qualifiés et répondent aux besoins ciblés par l'entreprise.

¹ Statistique Canada, Données de l'emploi, novembre 2020.

² MEQ, Tournée des régions, 2020 :

https://meq.ca/wpcontent/uploads/sites/4/2020/08/MEQ07_Rapport_Tourn%C3%A9e-desr%C3%A9gions_20200814_VF.pdf

³ MEQ, Projet M, 2020 : <https://meq.ca/innovation/projet-m/>

- 1.2. Investir davantage dans les subventions pour la formation en entreprise, ce qui lui permet d'avoir accès aux travailleurs plus rapidement. L'entreprise Tremcar est un exemple de réussite en ce sens⁴.
2. Hausser le taux des crédits d'impôts à la recherche et développement afin de favoriser le maintien en emploi, stimuler l'innovation et rehausser la productivité des manufacturiers.
3. S'assurer que les sommes disponibles pour la formation touchent principalement le développement des compétences numériques de manière à augmenter la productivité des entreprises, notamment en termes d'automatisation, robotisation ou d'informatisation. Cela permettrait aux entreprises de maintenir un maximum de travailleurs en emploi avec les compétences pertinentes tout en facilitant leur transformation vers l'industrie 4.0.

PROJETS D'INVESTISSEMENT ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

- **Constats**

Les manufacturiers hésitent à effectuer un virage 4.0 notamment en raison d'un manque de ressources humaines, d'un besoin d'expertises pointues ou encore d'un manque de liquidités. Dans la tournée régionale effectuée par MEQ, plusieurs entreprises ont admis ne pas connaître les programmes gouvernementaux et savoir comment y appliquer⁵. Par ailleurs, le développement des affaires virtuel durant la pandémie représente un défi auquel la majorité des manufacturiers était peu ou pas préparée

- **Recommandations**

4. Bonifier le soutien à la transformation numérique des entreprises en mettant à leur disposition des experts gouvernementaux, par le remboursement des frais de consultants externes ou encore par la bonification des dépenses admissibles des mesures existantes afin d'inclure la sélection de la technologie et la gestion du changement.
5. Miser sur une bonification des mesures fiscales pour les projets d'investissement, notamment en créant une catégorie manufacturière dans le C3i afin d'accroître la prévisibilité budgétaire des entreprises manufacturières et assurer une stabilité des investissements.
 - La lourdeur administrative des multiples programmes décourage les entreprises du secteur, qui doivent engager d'importants coûts pour y appliquer. De nombreuses PME n'ont pas le temps de regarder en détail les programmes et les critères d'admissibilité pour y appliquer et certaines doivent engager des personnes pour s'y consacrer. Dans le contexte de la

⁴ Exemple de Tremcar, 2019: <https://www.canadafrancais.com/2019/08/05/douze-nouveaux-diplomes-en-soudure-de-lecole-tremcar/>

⁵ MEQ, Tournée des régions, 2020 : https://meq.ca/wpcontent/uploads/sites/4/2020/08/MEQ07_Rapport_Tourn%C3%A9e-desr%C3%A9gions_20200814_VF.pdf

pandémie actuelle, les manufacturiers ont d'autant plus besoin d'une aide directe via des crédits d'impôt remboursables et des subventions afin de mener à terme leurs projets d'investissement. Pour les PME, cela n'implique pas de ressources supplémentaires et cela est beaucoup plus simple à administrer, car ce sont leurs fiscalistes qui s'en chargent.

PRÉSENTATION DE MEQ

MEQ est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux. MEQ est une division de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays fondée en 1871.

Nous représentons 1 100 entreprises. Nos membres se retrouvent à travers tout le Québec, dans tous les secteurs d'activités. Il est possible d'obtenir plus d'informations sur MEQ au MEQ.CA

ANNEXE 1: IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS ⁶

Emplois selon le sexe entre février et octobre 2020

	Total	Hommes	Femmes
Février 2020	502 700	351 681	151 019
Mars 2020	501 500	351 274	150 226
Avril 2020	387 700	279 731	107 969
Mai 2020	443 800	324 792	119 008
Juin 2020	467 100	351 669	115 431
Juillet 2020	470 100	353 909	116 191
Août 2020	477 400	356 011	121 389
Septembre 2020	487 300	377 261	110 039
Octobre 2020	475 958	362 472	113 486

% changement selon le sexe à partir de février 2020

	Total	Hommes	Femmes
Mars 2020	- 0,2	- 0,1	- 0,5
Avril 2020	-22,9	-20,5	- 28,5
Mai 2020	-11,7	-7,6	-21,2
Juin 2020	-7,1	0,0	-23,6
Juillet 2020	-6,5	0,6	-23,1
Août 2020	-5,0	1,2	-19,6
Septembre 2020	-3,1	7,3	-27,1
Octobre 2020	-5,3	3,1	-24,9

⁶ Statistique Canada, Données de l'emploi, septembre 2020.